



# L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

## MITZACH

France Haut-Rhin 68470

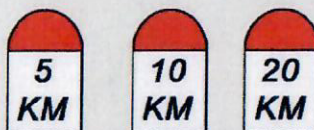
## 18<sup>ème</sup> Marche Populaire

### Internationale

Marche « de Montagne »



## Samedi 29 & Dimanche 30 Juin 2024



Membre de la FFSP n° F1314  
Visa 2024 68 67 E2

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

## INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes de Mitzach.

**Horaires :**  
39, rue principale 68470 MITZACH  
Départ de 07h00 à 14 h00 pour les 5 & 10 km.  
Départ de 07h00 à 13h00 pour le 20 km.  
Arrivée limitée à 18 heures.

**Parcours :**  
5 Km & 10 km & 20 km autour du Village (sans difficultés particulières).  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

**Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**Préinscriptions :** Avant le 27 juin 2024.

**Inscriptions :**  
Par mail : [contact@spmitzach.fr](mailto:contact@spmitzach.fr)  
Ou directement auprès des membres :  
Christian COMPERE 5, rue Malakoff 68700 Aspach-le-Bas  
Tel : 06 80 59 14 50  
Frédéric COMPERE 17, rue principale 68470 Mitzach  
Tel : 06 80 99 20 40  
Philippe REINSTETTEL 43, rue Principale 68470 Mitzach  
Tel : 06 85 12 76 29

**Récompenses :** Aux groupes les plus nombreux et aux plus âgés (homme ou femme)  
**Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de La MAIF.

**Ravitaillement :** Mise à disposition gratuite d'un régénérant solide et d'une boisson à chaque contrôle. Possibilité de restauration à tous les postes de contrôle.

**Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.



Premiers secours : Assurés par l'Association



Urgence : 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal*

